

musique bretonne



COUTUMES, MŒURS ET COSTUMES BRETONS
Vieux Tailleur de Kerléo (Finistère)

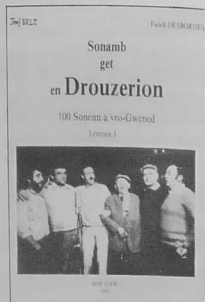
Mai 1986

10F.

N° 61

Vient de paraître :

Sonamb get en Drouzeriou présente le texte vannetais, la musique, et le texte en breton standard de 100 belles chansons traditionnelles que chantent Jorj BELZ et ses amis les TROUZERION MOD KOUH, les excellents animateurs du pays de CARNAC - QUIBERON.



Le premier disque du groupe GWERZ vient de paraître. Il nous fait découvrir 8 morceaux, où les paroles des anciennes gwerziou se marient aux harmonies distillées par les cinq alchimistes de Carhaix. Des sonorités traditionnelles, revisitées par les bombardes de Y. LE BIHAN, le chant poignant d'E. MARCHAND le biniou et les flûtes de P. MOLARD, le fiddle déluré de son frère Jacky et la guitare enchantée de S. SIBERIL. Ce disque à ne pas manquer tisse un lien solide entre la musique traditionnelle et la sensibilité d'aujourd'hui.

VIENT DE PARAÎTRE : L'ALBUM N°2 DE LA SÉRIE "MUSICIENS ET CHANTEURS TRADITIONNELS" CONSACRÉ AU TREUJENN-GAOL (CHASSE-MARÉE/DASTUM) VOIR À CE PROPOS L'ARTICLE PAGE 6. COMPTE-RENDU DE L'ALBUM DANS LE PROCHAIN NUMÉRO.

SOMMAIRE

Dossier photo : les tailleurs	p. 3
Vous avez dit treujenn-gaol ?	p. 6
A propos de Matilin an Dall, par C. Morvan	p. 8
Koad-haleg Kervinon (suite)	p. 9
Querelles de clochers	p. 11
Merhied iaouank, pe ziméet (Larboulette)	p. 12
En diméan (Larboulette)	p. 13
Gargoul (La Herverie - Le Moigne)	p. 14
Harpe celtique	p. 16
Annonces - Rectificatifs	p. 17

Dossier photo : Les tailleurs

Comme les précédents, ce dossier est établi à partir de cartes postales prises dans la Photothèque de Dastum. Son but est de donner une idée des informations qu'on peut y trouver, sachant que, bien sûr, cette documentation est ouverte à tous.



Dans la Bretagne traditionnelle, la renommée du tailleur (ar c'hemenner) n'a rien à envier à celle du meunier. Les Vannetais sont particulièrement imptoyables à son égard, le traitant de goinfre impénitent (dans la chanson aux multiples variantes : an tri c'hemenner), ou pire encore.

Ur hemenér n'é ket un den
Ur vouzillen kaoh ha nitra kin
Ur hemenér ne verit ket
Kemer ioud a billig erbet
Er hemenér ne verit ket
Kemer 'n é zorn deur beniget
Er c'hemenér ne verit ket
Bout interet 'n douar beniget
Interet hon ér seulegeh
Ol chas er hanton ar é ierh.

Un tailleur n'est pas un homme
C'est une petite bouse et rien de plus
Un tailleur ne mérite pas
De prendre de la bouillie d'aucun marmite
Un tailleur ne mérite pas
De prendre en main de l'eau bénite.

Le tailleur ne mérite pas
D'être enterré en terre bénie
Enterrez-le parmi les chaumes
Tous les chiens du canton derrière lui.

(La paroisse bretonne de Paris, mai 1901, la chanson du tailleur, Abbé François Cadic).

G.L. Guilloux, fils d'un tailleur de Melrand chez qui l'abbé François Cadic venait recueillir des contes, essaie de remettre les choses à leur place :

- « Ne oé ket guir, er laredeuse... Me zad, e hellan konz anehon é-mesk er réral, e oé nezé muioh afeit ur hemenér, un den éi er réal, kemenér dré vechér ha



ne véhé ket bet kaer gober ré goap anehon a-zivout kement-se ».

- « Ce n'était pas vrai ces paroles. Mon père, dont je peux parler parmi les autres, était davantage alors qu'un tailleur, un homme comme les autres, tailleur par profession et ce n'aurait pas été bien de se moquer de lui à ce propos ».

Il précise pourtant auparavant :
- « Er hemenér, guir e oé a dra sur, un den e hré é vechér dehon dehorn guen éi un noter revé er péh e zou bet skriüet. A-hend-

aral e oé berpet goarantet én é labour doh er fal amzér. D'en han en em gavé en distheul édan er gué ha d'er gouian pe vé sklasset en douar ha goleit en henteu hag er parkeüer get erh e vezé éan er hemenér é tuemdré er hreüer pé hoah en ti, tost d'en tan éndro d'en uéled. Ne oé ket goal zru er bouid marse mes atau be oé treuhoald eit ne pas merüet get en nan ».

- « Le tailleur, c'est bien vrai, était un homme qui faisait son métier les mains blanches comme un notaire, comme on l'a

écrit. Par ailleurs, dans son travail, il était toujours protégé contre le mauvais temps. L'été, il se trouvait à l'ombre sous les arbres et l'hiver, quand la terre est glacée et que les chemins et les prés sont recouverts de neige, lui, le tailleur, était au chaud dans la crèche ou encore à la maison, près du feu, à côté de la cheminée. Sa nourriture n'était peut-être pas bien grasse, mais tout de même il en avait suffisamment pour ne pas crever de faim ».

(*Har bara pamdiak*, par G.L. Guilloux, *Hor Yezh* 1984).

Les tailleurs du Vannetais parlaient aussi une langue à eux, le « langaj kemener », espèce d'argot bien loin du breton classique. Ils disaient : *tiranted* pour les galettes, *pei* pour le cidre, *gonachtar* pour les pommes de terre, *krah* pour la viande...

Mais un autre des rôles que jouaient le tailleur est celui d'entremetteur de mariage, (*bazh-vallan*, *atrakour*, *jav aliñs* en breton, *bassadou* en pays gallo). Et enfin, leurs tournées les amenaient à connaître toutes les nouvelles du pays. Ils faisaient donc en plus, fonction de journalistes.

Pour terminer, l'extrait suivant, tiré d'une pièce de théâtre due à Per Jakez Hélias, résume bien, à mon avis, la fierté et le savoir-faire du tailleur bigouden. J'en donne une traduction littérale pour que, se reportant au texte breton, les apprentis bretonnants essaient de retrouver la fine saveur et les sous-entendus originaux.

Gourgon :
 Me a zo kemener, ya, kemener-neud e Lanvern. Em zi e teu ar merhed da lakaad farda dillad brao. Hag e klevan anezo o tis-penna o broz an eil d'eben - homañ a fell dezhi kaoud mañcheier ledannoh eged homañ-all abalamour eo pinvidikoh ; eun all a houlenn eur rizenn broderez muich endro d'he gouzougenn eged he henseurtez ablamour he zad en-deus muich a zouar ; eun all c'hoaz, re baour evid prena teir broz e-giz ar pennerzed, a ra staga diou lezenn vezer, hini ruz ha hini hlaz, war he lostenn-dindan, evid ober da gredi d'an dud he-deus teir broz penn-dabenn. Me a zent outo ha netra ne lavaran, rag va micher a zo gwis-ka an dud ha serrà va genou.



Med gouzoud mad a ran he-deus homañ eur skoaz izelloh eged ar skoaz all, he-deus honnez kein a-dreuz, petra c'hoaz ? Ne heller ket lavared gevier d'ar hemener. Ha pezh ouzon mad, c'hwil eo ar brava plah am-eus gwelet bis-koaz. (*Marvailh an dlihad-aour*).

Gourgon :
 Je suis tailleur, oui, brodeur à Lanvern. Dans ma maison viennent des filles pour se faire préparer de beaux habits. Et je les entends critiquer les habits les unes aux autres, celle-ci a envie d'avoir des manches plus larges que celle-là parce qu'elle est plus riche. L'autre demande autour de son cou une lisière de broderie de plus que sa camarade parce que son père a davantage de terre ; une autre encore, trop pauvre pour acheter trois robes comme les filles uniques (héritières) fait ajouter deux bords d'étoffes, un rouge et un bleu sur sa traine de jupon pour faire croire aux gens qu'elle a trois robes l'une sur l'autre. Je leur obéis et je ne dis rien, car mon métier est d'habiller les gens et de me taire. Mais je sais bien que celle-ci a une épaule plus basse que l'autre, que celle-là a le dos de travers et quoi encore ? On ne peut pas dire de mensonge au tailleur. Et ce que je sais bien, c'est que c'est vous la plus belle fille que j'ai jamais vue...



Vous avez dit Treujenn-Gaol ? Vous avez dit Clarinette ?

Depuis quelques mois, dans «Musique Bretonne» on parle d'enquêtes sur la treujenn-gaol, on voit de plus en plus de photographies de sonneurs de cet instrument, on «sait de sources bien informées» que la sortie d'un double album, concernant la clarinette et les clarinettes de Bretagne, est imminente... Pour en avoir la confirmation, et vous faire connaître ce qui a suscité toute cette agitation, je suis allée rendre visite au «Fouineur impatient» qu'est Christian Morvan, qui avec Dominique Jouve est une des chevilles ouvrières de ce qui sera une grande première. Il raconte.

Dans les années 1975, quand j'allais au fest-noz, il y avait des sonneurs de binioù-bombarde, des chanteurs en couple ou à trois ou quatre, quelques groupes de musiciens mais pas de clarinette ou pourtant si, de temps en temps Iwan Thomas qui, je l'ai su bien après, est de Foument Quintin. Je savais qu'il y avait eu une tradition de clarinette, mais, je pensais qu'elle avait disparu. N'habitant pas sur un secteur où elle était supposée avoir existé, je ne voyais jamais les nocés ou souvent encore un sonneur de treujenn-gaol même la marche. (Cela je l'ai vu bien plus tard).

Donc pour moi, dommage, mais la clarinette avait vécu. Puis, en 1976, sort le n°5 de Dastum avec une liste impressionnante de sonneurs de treujenn-gaol, certains morts mais avec quand même encore beaucoup de vivants, certains même assez jeunes mais qui, semble-t-il, ne s'occupent plus beaucoup de leur instrument. C'est à cette époque aussi que je me mets à fouiner (d'où mon surnom) aux archives départementales et régionales, à la bibliothèque de Saint-Briac... J'achète une clarinette. Il faut attendre 1982, pour que je m'inscrive à un stage organisé à Collinée par la magnétothèque du mené avec Dominique Jouve comme moniteur. Grosses



De gauche à droite : Dominique Jouve, Arsène Cozelin, Lucien Riou, Christian Duro, «Zon» Budès.

discussions entre l'homme de terrain qu'est Dominique et moi. J'ai quelques documents écrits, Dominique lui, à partir de la liste du n°5 de Dastum et de l'embryon d'enquête fait par Patrick Malrieu, René Richard et quelques autres, s'est constitué une mine de renseignements sur les musiciens. Seulement rien n'est classé et cela ne concerne qu'une partie de la Bretagne. Mais... Le tandem Dominique, Christian était prêt à rouler ! Dominique, à partir d'une fiche de renseignement, modèle Malrieu, se constitue une documentation la plus complète possible sonneur par sonneur (environ 200 fiches). Pour ce travail, on se sert de photos de nocés de grands-parents d'amis, de voisins, de résultats d'une enquête dans une école, d'une mini exposition photos de mariage avec sonneurs de treujenn-gaol de la

région de Bourbriac au concours «Pinn» du Danouët, enfin tout ce qui peut être utilisé pour faire avancer le travail. C'est à partir de ces fiches que la carte des sonneurs a pu être établie.

Tout cela, c'était sur les terroirs cillin et fiseil, Dominique y vivait c'était assez facile mais plus on parlait de la clarinette, plus on apprenait qu'elle avait été utilisée ailleurs sur le territoire breton, certaines équipes locales apportant leurs découvertes. En réalité aucun travail approfondi n'avait été fait sur le sujet. (Même maintenant certaines régions - pays bigouden - par exemple, auraient besoin d'être bien étudiées). Entre temps, l'album sur la vielle, produit par le «Chasse-Marée», était sorti et Dominique voyait très bien l'aboutissement de notre travail, publié sous cette forme : disques et livret mais

avec des enregistrements plus vivants, pas en studio, mais en atmosphère normale pour les sonneurs, c'est à dire lors d'une noce, d'une kermesse, lors de repas entre copains, d'un pardon puisque ce sont ces circonstances qui donnent aux musiciens les occasions de sonner. L'idée fit son chemin et un contrat Dastum Chasse-Marée fut fait, ce serait le n°2 de la série sur les instruments traditionnels de Bretagne.

Il aura fallu deux bonnes années de travail après cette décision, pour peaufiner et s'assurer de la justesse de la documentation enregistrée sur la clarinette (cela va de Pont-L'Abbé à Vitré !), pour inciter certains sonneurs à se remettre à leur instrument, pour trier dans les bandes sonores anciennes et souvent de qualité moyenne, pour enregistrer dans des conditions naturelles, pour rédiger le livret en évitant de dire des bêtises, pour établir la carte, enfin pour effectuer ce que vous pourriez vous procurer très bientôt.

Bien évidemment, ce double album ne met pas un point final à ce qui peut être dit sur la treujenn-gaol, bien au contraire, les personnes : collecteurs, historiens ou simplement fouineurs, s'ils découvrent des aspects nouveaux sur l'instrument, sur la manière de s'en servir ou sur des sonneurs qui nous sont inconnus seraient très gentils de nous les faire connaître à nous aussi.

On est bien loin de l'article qu'écrivait Yves Leblanc dans M.B. d'avril 1981. Déjà, à cette époque, Georges Epinette le renvoyait vers Dominique.



Petites anecdotes racontées par Dominique qui les a entendues ou constatées lors de ses périples à travers le pays.



Daniel Jouan et gael Rolland.

Un jeune d'une trentaine d'années, m'a raconté ceci : « Dans un pré, limité par un «Paotr saout» (bugul électrique), les vaches dès qu'elles entendent les bruits de la masse sur les piquets que l'on déplace, se précipitent sur l'endroit découvert, sur le «boued», quoi ! et bien, regarde les trois anciens de Kerpart là-bas, regarde bien... »

Iwan Thomas jouait en se dirigeant vers le podium, on l'entendait à peine, les trois hommes, ensemble, ont posément fini leur verre et se sont dirigés vers l'endroit où on dansait.

— « Tu as vu ? »

En 1980, lors d'un fest-noz à Bothoa.

Dans la salle, cela danse, aux sons des binioù ou des chanteurs. Un groupe d'anciens semble là, comme pour faire acte de présence, ils ne dansent pas, ils discutent entre eux, font de longues poses de silence, puis tout à coup, branle-bas général, pourtant c'est la même danse que tout à l'heure ! Oui mais c'est sommé au treujenn-gaol. Depuis cinq ans j'ai eu le temps de vérifier et il n'y a pas que moi.

Il y en a bien d'autres que vous découvrirez dans le livret qui accompagne les disques. M.B. Gwengamp.

A propos de Matilin an Dall, (1789-1859)...

L'article précédent a montré que si Matilin était célèbre, il savait se faire payer. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette célébrité, et sans aucun doute, sa formation musicale, que l'on trouve mentionnée à différentes reprises.

Selon Bernard de Parades, dans un article paru dans le bulletin de l'association bretonne de 1950 : « S'il faut croire la tradition, ce fut à l'âge de dix à douze ans qu'il commença à s'adonner à la musique sous la direction de professeurs, qui, distinguant ses dispositions naturelles lui apprit la valeur des notes... » « A dix ans, Mathurin l'aveugle, par prédestination, apprenait les premiers éléments du violon, auprès d'un gentilhomme »...

Un article du journal le Publicateur des Côtes du Nord du 23 juin 1838 confirme ce qui est dit plus haut : « Mathurin ne se croirait qu'un musicien vulgaire s'il ne jouait que du haut-bois, bien qu'il y excelle. Il joue encore très agréablement de la flûte, de la clarinette, du basson, du violon, du flageolet et du serpent. Ce dernier mot nous fait nous souvenir qu'il siffle aussi très bien... ».

Enfin, Daniel Bernard dans la Nouvelle revue de Bretagne de 1947, signale : « Matilin, à sa mort le 14 septembre 1859 laisse sa bombarde, son violon et son basson... ».

Comme on le voit, Matilin n'est pas uniquement un sonneur de bombarde, il joue aussi de plusieurs instruments. C'est sans doute cette formation musicale qui va lui permettre de faire évoluer le jeu de la bombarde. Le colonel Bourgeois en introduction à son livre « Kanaouennou Pobl » de 1896, déclare : « Mathurin avait inauguré sur la bombarde l'octave supérieure en entant que lui seul, pbur, ainsi dire, pouvait donner... ».



Matilin va être réclamé par la bourgeoisie pour animer toutes les grandes fêtes de la première moitié du XIX^e siècle. Ce sera l'occasion, pour lui, d'entendre jouer des harmonies, fanfares et autres formations dont la mode va en s'amplifiant à cette époque et avec lesquelles souvent il partage l'affiche. Ces orchestres jouent les airs à la mode de Paris qu'ils font connaître dans les campagnes. On peut penser que Matilin a vite fait d'apprendre ces airs et de les jouer sur sa bombarde. Mais l'inverse se produit aussi, comme le révèle le Publicateur des Côtes du Nord du 6 juillet 1839 : « L'excellente musique du deuxième de ligne a aussi puissamment contribué à l'embellissement de cette fête, en donnant chaque jour de course, au passage du cortège, des aubades où leurs instruments de culvre produisaient le plus agréable effet dans l'air si joyeux de Mathurin... ».

Les deux extraits d'articles suivants, à mon avis, sont révélateurs du style que pouvait avoir le célèbre sonneur. Dans le Publicateur des Côtes du Nord du 10 juillet 1841 : « La musique est en général monotone, caractère que n'offre pas celle de Mathurin qui, en véritable musicien, sait varier ses airs. Mais Mathurin demeure loin et ne pourrait, dit-il, se déplacer avec son guide, sans une indemnité de deux cents francs, tandis que l'orchestre annuel ne coûte que quatre-vingt francs... ».

Toujours dans le Publicateur, du 29 mai 1840, à propos de la Saint Mathurin de Moncontour (C.d.N.) : « La danse se forme, et quelle danse. La danse du pays, aux airs du pays, avec la musique du pays et non ces fioritures de Mathurin, que son incontestable talent ne peut approprier à notre danse locale... ».

Matilin était-il un sonneur exceptionnel ? C'était avant tout, très certainement, un très bon musicien. Il a eu la chance de bénéficier d'une formation musicale « classique », fait rare pour un sonneur à cette époque, qu'il a su mettre à profit pour arranger ou composer des airs sur sa bombarde.

Bernard de Parades, bien avant moi, a fait un grand travail de recherche sur Matilin et a rassemblé au musée de Quimperlé, dans une pièce spécialement réservée, tout ce qu'il faut savoir tant sur le sonneur que sur l'époque dans laquelle il vivait.

Christian Morvan

Koad-haleg Kervinon .3.

Lizher doktor ar Stang da c'houl iskuz a oa skrivet gant an dorn kleiz, hag en devoa c'hwezhed warnezhañ da vont én rout. An dapo doktor-mañ a oa dazou zen ! En o armer ne gaved ket o far. Ar re-mañ a oa brudet a bep penn d'ar rouantelezh. Deomp bremañ da Goad-Haleg, rak poent eo mont d'hen gwelet én kenver e vestrez én e biljadur. Pep hini da gavout e lod er bed-mañ, hag e choaz. N'euz kozh votez na neus ket e far.

— « Arsa 'ta, emezañ, din e viet ». — « Ya, emezi, hag a volontez vat. Laret a ratot d'am zud piv o'h c'hwil ha deus a baseurt bro ? ». — « Tavet, emezañ. Me 'm eus ne'ch ebet a gement-se. Mard o'h a wad uhel, me 'zo ivez ».

N'halle ket laret dezhi : « Mard o'h priñsez, me 'zo priñs », hag an dud a oar, abalamour d'ar brezelioù, evit tennañ akord e vez an dimezeioù etre ar briñsed. Deomp propet ganti, rak mail ho peus, emichañs, da glevet ma c'hontadenn.

— « Ech han, eme Kervinon, da di ma zud. A benn ur miz e vin amañ d'ho kouleñ ». Saludiñ ha rentout deveriou d'an holl a reas, arc'hant gwenn hag aour d'ar servijerien, ha partiñ evel ma oa deuet. Lakae e devoa a dermen adarre d'ur miz hag un deiz. Ar miz a zeu promt, tremen a ra evel p'en dije diwaskell.

Goude bezañ soursiet deus e dad, e kimiadas outañ ha monet en e garroñs, gwisket evel d'ur roue, kleze ouzh e gostez (Hemañ 'oa un den !) pa dremenas ar Stang.

— « Setu erru Kervinon Koad-Haleg adarre, eme an dud en noblans. Da'c'h et anezhañ c'hoazh ! ». — « Ya, eme Youenn gaehz. Ar wech-mañ n'e'ch ket da welet merched. Davit unan eo. Gwelet a ran e c'ha da euraudiñ. Na n'han ket da glask afer ouzh ma mestr : ar c'herniou a spont a'hanon ».

Doktor Kervinon a heuilias an hent evel d'an avel foll, pe an avel suil. Digemeret mat e oa en Portugal, mez ar vamm ne oa ket bepred en tu gantañ. Ar plac'h yaouank a rae al lez d'he mamm evit he digas deus he du. Ar c'harrhoñs hag ar c'hezeg a c'halle bale en aer a estone an dud hag aze e veze komzet alies. Ha Kervinon a lakae a wechoù unan bennaket d'ober un tamm bale gantañ er vro.

An deiz warlerc'h ma oa erru, e oa ar c'harrhoñs hag ar c'hezeg er porzh o c'hortoz unan bennaket deus an ti da vont d'ober ur bale. Ar priñsez a dosteas gant he flac'h a gamb, ha Kervinon da laret : — « Antreet ho tiv e-barzh, da ober ur bale a-us d'ar porzh ». Ar briñsez a sellas ouzh he mamm. Ar vamm a heje he fenn bepred, an tadi a reas ur minc'hoarzh. Betren a gemeras ar minc'hoarzh-se evit un asantamant. Ar pezh a c'houl ar galon a greder prest.

An doktor a roas an dorn dezhi, goude d'he dimezeil a gamb. Ur taal fouet prest ha prest. Kenavo d'ar Portugal ! Ar meneziou, ar broiou holl e treuzent anezhe, ha kemer hent Kervinon.

Pa oant erru e oant, kredet, digemeret mat.

La lettre du docteur ar Stang pour demander de l'excuser était écrite de la main gauche et il avait soufflé dessus pour la faire partir. Ces deux docteurs étaient deux types ! A l'époque, on ne trouvait pas leurs pareils ! Ces deux là, étaient réputés à chaque bout du royaume.

Revenons à Coat-Haleg car il est temps de le voir près de sa maîtresse en sa joie, chacun trouve son lot en ce monde et le choisit. Il n'y a pas de vieux sabot qui ne trouve son pareil.

— « Ainsi donc — dit-il —, tu seras mienne ? ».

— « Oui — dit-elle — et de mon plein gré. Vous direz à mes parents qui vous êtes et de quel pays ? ».

— « Taisez-vous, taisez-vous — dit-il — Cela ne m'intéresse pas. Si vous êtes de rang élevé, je le suis aussi ».

Il ne pouvait pas lui dire : « Si vous êtes princesse, je suis prince » et les gens savent, à cause des guerres, que pour parvenir à un accord, on marie les princes. Revenons à nos moutons.

— « Je vais — dit Kervinon — chez mes parents. Dans un mois je serai ici pour vous demander ».

Il salua et rendit ses civilités à tous, donnant de l'argent blanc et de l'or aux serviteurs et partit comme il était venu. Il avait fixé le terme à nouveau à un mois et un jour. Le mois vint vite, il passe comme s'il avait des ailes.

Après s'être inquiété de son père, il s'en sépara et remonta dans son carrosse, habillé comme un roi, l'épée au côté (celui-là c'était un type !) quand il arriva au Stang.

— « Voici arrivé Kervinon Coat-Haleg de nouveau — dirent les nobles —, retenez-le encore ! ».

— « Oui — dit le pauvre Youenn — cette fois il ne va pas voir les filles. Une seule lui convient. Je vois qu'il va se marier. Je ne tiens pas à chercher noise à mon maître : les cornes m'effraient ».

Le docteur Kervinon le salua et poursuivit sa route comme le vent fou, ou le vent ardent. Il fut bien accueilli au Portugal, mais la mère ne s'était pas rangé de son côté. La jeune fille courtaisa sa mère pour qu'elle le fasse. Le carrosse et les chevaux qui pouvaient se mouvoir dans les airs étonnaient les gens et on en parlait souvent. Et Kervinon prenait parfois quelqu'un pour faire un tour avec lui dans le pays. Le lendemain de son arrivée, le carrosse et les chevaux attendaient dans la cour quelqu'un de la maison pour faire une promenade. La princesse s'approcha avec sa femme de chambre et Kervinon lui dit :

— « Entrez toutes deux dedans pour faire une promenade au-dessus de la cour ».

La princesse regarda sa mère, celle-ci hochait toujours la tête, le père sourit.

Betren comprit ce sourire pour un consentement. On croit rapidement ce que demande le cœur.

Le docteur lui donna la main, puis à sa femme de chambre. Un coup de fouet, très vite. Au revoir Portugal ! Ils traversaient les montagnes, tous les pays et prenaient le chemin de Kervinon.

Quand ils arrivèrent, ils furent bien recus, croyez-moi.

– « Debonjour mat deoc'h, ma zad. Setu 'm eus choazet ha digaset ur verc'h kaer deoc'h. Ne vank goanted all ebet en Kervinon. Merc'h a galité vras eo. N'omp ket c'hoazh...eurejet. An eured, evel m'eo just, a vo graet gant ma breur beleg ».

Ar paotr kozh a oa yaouankaet gant ur seurt kelou. Monet a rajont da Blougoñver. Pa oa goulnennet ar paerioù, allas, ne oa hini.

– « Me ne rin ket an eured, eme ar beleg. Ret eo din kaout kohje ma eskob ».

– « Ma ne fait ken, eme an doktor, me ya d'en klask dit, ma breur ». Hag en da Landreger. Rag en amzer-se e oa Plougoñver en Treger. Monet a reas gant e garroñs, ober a reas d'ar re all c'hom da c'hortoz anezhañ en Plougoñver, ar bez se ne oa mann evitañ.

– « Debonjour, Aotrou eskob ! ».

Laret a reas e vennad. En kichen ar goulnenn en em gav ar rekus alies. An eskob, pa glevas, a c'houlas deus peira e oa kont. – « Na n'omp ket, emezhañ, Aotrou doktor, evit rein deoc'h an dispañs deus a se. War ur sujet evel hemañ, al lezenn a zo kerkoulz eveldeoc'h evit ar re vras hag ar re vihan, kerkoulz evit ar paour evel d'ar pinvidig. Laret piv eo an hini ho peus choazet ». – « An dra-se a zo bet goulet din gant ma breur beleg, ha dezhañ am eus laret evel ma lavaran deoc'h, ma selle ket ac'hanoc'h ». Betren eo he anv, an dra-se a die bout awalc'h eveldeoc'h ».

Hag an eskob da rekus. Hag en da gregiñ, ar paour kaezh, un droug hag ur poan boelloù ! Ken na rende ! Kaer e oa rein dezhañ sikour, netra ne rae mat. Huchal a rae a bouez e benn gant ar boan.

– « Mar karet, eme an doktor, me 'rento ac'hanoc'h pare. Ho rekus ne ra mann din ; me c'hell tremen hep ». Hag i d'en em guitaat. Padout a rae ar boan kement, ken a laras an eskob : – « Het da glask doktor Kervinon, ha laret dezhañ rentout ar yeched din, mar c'hall ». ha me roio an dispañs dezhañ ».

Kerc'hel e oa. Ne oa ket aet da bell. Pa zeuas an doktor, ar c'hentañ taol lagad a roas war an eskob en em gavas yac'h pesk. Kemer a reas an dispañs hag erruout en Plougoñver. Graet e oa an eured.

Setu int en Kervinon, hag i tud evrus. Plougoñver ne oa ket pell da vonet d'an ofis. An itron yaouank ne veze ket lezet da gerzhet. En karroñs a yae bepred, ha bepred dre an aer. An dud a chome war an henchou da sellet outi, ha chom an dud alies hep oferen, gant ar c'hoant d'o gwelet. An dra-se a jene alies an doktor hag e wreg. Hag an doktor da sevel ur chapel galvet abaoe Ar Chapel Nevez, ha koulskoude a zo pell abaoe. Hag en d'ober ur waremm dindan an douar, diouz a Gervinon d'ar chapel, unan graet e mein benerezh, evit an itron hag e dimezell da vonet da berdiñ Doue hep kaout aon deus ar c'hiav nag aval nag tremen a ra dindan stang millin ar Ger nevez ha reiñ a ra e penn ar chapel. P'o devoa c'hoant d'antreal en iliz, e raent. Graet e oa enni ur bank a enor. Pa n'houlent ket antreal en iliz, e choment dindan an aoter, ur plas ar bravañ d'en em zerc'hel en kuzh. Ha mar n'am kledet ket, ket da welet ar penn all deus ar waremm, a zo en Kervinon Koad-Halleg.

(da heul...)

– « Bien le bonjour à vous mon père. Voici que je vous ai choisi et ramené une belle-fille. Il ne manquait que d'autres beautés à Kervinon. C'est une fille de haute lignée. Nous ne sommes pas encore mariés. Le mariage, comme de juste, sera célébré par mon frère prêtre ».

Le vieillard fut réconforté par une telle nouvelle. Ils se rendirent à Plougonver. Quand on demanda les papiers, hélas, ils n'en avaient aucun. – « Je ne ferai pas le mariage – dit le prêtre –, il me faut l'autorisation de mon évêque ».

– « S'il ne faut que cela – dit le docteur – je vais te le chercher mon frère ».

Et lui, de se rendre à Tréguier. Car à cette époque, Plougonver se trouvait en Tréguier. Il y alla en carrosse, il laissa les autres à l'attendre à Plougonver. Ceci n'était rien pour lui.

– « Bonjour à vous Monsieur l'évêque ! ».

Il exprima son souhait. Près de la demande se trouve souvent le refus. L'évêque, quand il l'entendit, lui demanda de quoi il s'agissait.

– « Nous n'allons pas – dit-il –, monsieur le docteur, vous accorder la dispense. Sur un sujet comme celui-ci, la loi est la même pour vous, que pour les grands ou les petits, que pour le pauvre ou le riche. Dites qui vous avez choisi ? ».

– « Cette dispense m'a été demandée par mon frère prêtre et je lui ai répondu comme je vous répondez, que cela ne le regardait pas. Son nom est Betren, cela doit vous suffire ! ».

L'évêque refusa, et aussitôt le pauvre fut affligé d'un épouvantable mal de ventre et il se mit à rendre. On avait beau l'aider, rien ne lui faisait du bien. Il hurlait de douleur.

– « Si vous voulez – dit le docteur –, je vous guérirai. Votre refus ne me touche pas. Je peux me passer de vous ».

Ils se quittèrent. Mais la douleur durait tant que le prêtre demanda :

– « Allez chercher le docteur Kervinon, et dites lui de me rendre la santé, je lui accorderai la dispense ». On alla le chercher, il n'était pas allé loin. Quand le docteur arriva, au premier coup d'œil qu'il donna à l'évêque, celui-ci se retrouva en pleine forme. Il prit la dispense et s'en alla à Plougonver. On fit le mariage.

Les voici à Kervinon, et eux d'être heureux. De Plougonver ils n'étaient pas loin pour aller à la messe. On ne laissait pas marcher la jeune dame. Elle y allait toujours en carrosse et toujours par les airs. Les gens restaient sur les chemins pour les regarder, et souvent ils se passaient de messe, avec l'envie qu'ils avaient de la voir. Ceci gênait souvent le docteur et sa femme. Le docteur construisit alors une chapelle appelée depuis « La Chapelle Neuve » et cela s'est passé depuis longtemps ! Et de creuser un souterrain allant de Kervinon à la chapelle, un souterrain fait en pierres de taille pour que la dame et sa demoiselle puissent aller prier Dieu sans avoir à craindre pluie, vent, neige ou glace. Ce chemin est surprenant : il passe sous l'étang du moulin de Kernevez (la Villeneuve) et il donne au bout de la chapelle. Quand ils avaient envie d'entrer dans l'église ils le faisaient. On y avait fait un banc d'honneur. Quand ils ne voulaient pas entrer dans l'église, ils restaient sous l'autel, une des meilleures places pour se tenir cachés. Et si vous ne me croyez pas, allez voir de l'autre côté du souterrain, qui se trouve à Kervinon Koad-Halleg.

(A suivre...)

Une tradition toujours vivante : La TREUJENN-GAOL



Deux 33 tours : 46 morceaux
joués par des sonneurs
des pays : fisel, fançh, Mené...

Enregistrés dans des festoù-noz,
lors de mariages, ou chez eux.

Un livret de 18 pages,
résultat de plusieurs années de recherche
sur cette tradition méconnue.

Coproduction DASTUM-Le Chasse Marée
A paraître fin mai

Plounevez-Quintin
Salle des fêtes
le 15 juin 1986 à 15 h.

FEST DEIZ

des sonneurs de Treujenn-gao



à l'occasion de la sortie du disque
« Sonneurs de clarinette en Bretagne »

avec
tous les sonneurs du disque
et

Hetet - Le Goff

Calvez - Dubois

Marchand, Kemener, Guillou

et les sonneurs et chanteurs de la région

A l'occasion de la sortie du disque
REPAS
 Chez Martin, Plounevez-Quintin, à 12 h.

Retenir sa place à Dastum
 Prix : 70 F.

FEST DEIZ
 des sonneurs de treujenn-gaol

Salle des fêtes de Plounevez
 à 15 h.

Avec tous les sonneurs du disque
 et Hetet - Le Goff
 Calvez - Dubois
 Marchand, Kemener, Guillou

Bon de Commande

M. Mme Melle
 adresse.....

commande le disque « Sonneurs de Clarinette en Bretagne » au
 prix de 150 F. (double album et livret) (Port inclus).

DASTUM, 36 rue de Moncontour, BP 164, 22604 Loudéac Cedex
 Joindre les chèques avec les commandes ou la réservation pour le repas.

Querelles de clochers.

Les cloches de Pleyben.
 On trouve dans « E skeud tour bras Sant Jermen » (Yeun ar Gow, Al Liamm, 1978) la mention suivante à propos de la cloche dénommée Ksteil, de l'église paroissiale de Pleyben :
Paotred Lambaol, kivijerien O deus laeret kloch Sant Jermen.
 Cette rimadell très connue à Pleyben rappelle le fait qu'en mars 1599, quelques costauds vinrent de la trêve de Lampaul chercher cette cloche malencontreusement tombée dans le cimetière de Pleyben, pour la placer dans leur clocher. On dit qu'elle vient une fois par an voir le vieux clocher de Pleyben où elle logeait avant d'être dérobée par les Léonards.

Pour qui sonne le glas ?

Armelle Audic, dans « An douarou e-tal ar mar » (Planadenn 1986 P.26 et suivantes), explique le rôle du tocsin « Ar c'hloc'h a son d'an tan », la cloche qui sonne pour le feu et celui du glas :
 « Ar c'hloc'h a son d'ar mar », la cloche qui sonne pour la mort.

A p'oa unan bennag marw, int a zae, oa sonet an taolou d'ar marw, ha ni a gonte an taolou, ha ni ouie ma oa ur verch : un den pe ur vaouez oa Sonet oa c'hoazh neuse da greis enderw, da dri eur (forme d'Araddon pour teir eur) e oa sonet ha neuse an Anjalus da nos, an Anjalus da vitin ha neuse d'un interamant.
 Ar bedeau a zae oa glask an interamant e lec'h ma oa an heni marw, ha neuse oa daou gloc'h geton « ding, ding » taol ha taol. « Perag e oa sonet da dri eur ? »
 « Dam, ewid laeret Arc'hoazh e vo interamant heran hag heran », an heni a oa marw, ha ni ouie Hag ar c'hloc'h a sone c'hoazh a p'oa an interamant e moned en douar, ha ni her c'hlewe ha ni iare : « ma an interamant e moned en douar » !

Quand quelqu'un était mort on sonnait les coups pour le décès et nous comptons les coups et nous savions si c'était une fille, un homme ou une femme. Alors on sonnait encore au milieu de l'après midi, à trois heures on sonnait et ensuite à l'Angelus de la nuit, à l'Angelus du matin et alors à l'enterrement.
 Le bedeau venait chercher le cortège d'enterrement où se trouvait le défunt et alors il y avait deux cloches « ding, ding », coup sur coup.

« Pourquoi sonnait-on à trois heures ? »
 « Dame, pour dire - « Demain on enterrera celui-là et celui-ci », celui qui était mort, et nous le savions. Et la cloche sonnait encore au moment de la mise en terre et nous l'entendions et nous nous disions : - « C'est la mise en terre ».

Cloches de baptême.

Dans le même ouvrage, on trouve une information pour les baptêmes :

« Ar c'hloc'h a sone ewid ur vadeziant ? »
 « Dam ya, oa red dehe krapin en tour de dennin ar ar gordenn. Ar bedeau, ha neuse ar re a oa ahont, ar paeren hag ar vaeren, meur a wezh, grapa en tour iwe da sonin ar c'hloc'h ».
 « La cloche sonnait-elle pour les baptêmes ? »
 « Dame oui, ils devaient grimper dans le clocher, pour tirer sur la corde. Le bedeau et ceux qui étaient là, le parrain, la marraine, plusieurs fois, grimpaient dans le clocher pour sonner la cloche ».

Jules Gros, (Trésor du breton parlé, T.2, les Presses Bretonnes 1970), donne l'information suivante :
 « Pa vez badezet ur paotr e vez sonet tri glohad ; pa vez ur plac'h, ne vez sonet nemet daou ».
 « Quand on baptise un garçon on fait trois sonneries ; quand c'est une fille, on n'en fait que deux ».

Les cloches dans le conte.

Dans le récit traditionnel, la sonnerie de cloches prend plusieurs significations, qui ne sont pas forcément celles auxquelles on est habitué. Par exemple, dans les contes en chaîne du renard et du loup (C.T.2 et C.T.15), notés par Geneviève Massignon, le renard invoque le prétexte fourni par les cloches du dimanche pour assurer au loup qu'elles appellent à son rôle de parrain et qu'il doit donc le quitter. Ceci lui permet de manger les poules qu'ils avaient dérobées tandis que son compère l'attend.

Le son de la cloche peut signifier aussi la fin des activités. Dans « Louarn bihan ». (Le petit renard), recueilli par G. Masignon (C.T.550) la sonnerie signifie que tout le monde est endormi au château.

Une autre fonction est le repère temporel dans le C.T.301 (la plupart des versions bretonnes de « Yann e vazh houarn », Jean au bâton de fer), la cloche avertit les chasseurs de l'heure du repas.

Pour finir, citons deux exemples, où l'on empêche les cloches de sonner pour déranger le cours des activités habituelles.

La cloche du Menez Du (la Montagne Noire C.T.313) prévient le magicien (diable ?) quand il se passe quelque chose d'anormal. Pour s'enfuir avec la fille du diable, Petit Pierre le héros va mettre de l'étau dedans, de manière à l'empêcher de sonner. Il peut alors fuir.

La cloche magique des « six frères paresseux », conte recueilli par Luzel, est destinée à avertir le serpent qui garde captive la princesse aux cheveux d'or. La princesse se trouve enfermée dans son château d'or, suspendu par quatre chaînes d'or au-dessus d'une île qui est au milieu de la mer. « Il y a là - dit le conte - une grande cloche qui sonne d'elle même dès que quelqu'un débarque dans l'île. Quand le serpent entend sonner la cloche, il quitte son château et vient planer au-dessus de l'île - car il a des ailes - et s'il aperçoit un être animé, homme ou bête, il lance contre lui des torrents de feu et, en un instant, il le réduit en cendres ». Le premier soir des six frères venus délivrer la princesse sera donc de remplir la cloche d'étau afin de l'empêcher de sonner.

Qu'on se rassure, en cette période de Pâques les cloches bretonnes, n'étaient pas remplies d'étau, celles qui sonnaient mal sont allées se faire refaire une santé à Villedieu les Poëles et l'an prochain les parents pourront montrer à leurs enfants la route qu'elles suivent en allant à Rome. Et maintenant qu'elles sont revenues, nous attendons pour continuer notre enquête, que nos lecteurs nous apportent de nouvelles informations.

Jean Le Clerc de La Herverie.



Merhied iouank, pe ziméet

Jeunes filles quand vous vous mariez.

J.L. Larboulette

Mer-hied iou-ank pe zi-mé- et Groeit mat hou chonj en ol bau- tred é don la
re di-re-don la-ri-don la-ri-don la-ri-don.

Merhied iouank, pe ziméet
Groeit mat hou chonj en ol bautred.
E don la re dire don, laridon, laridon, laridon !
Me zou bet mé ur vraü eüé
E chonj diméin me lare
Me zri avalig e viran
D'hober er léz pe dei en añ.
Mem boé mé choéj en ol bautred
N'hani braüan vou me fried
N'hani devou me zri aval
En devou ur galon roial
Me diméet d'un ivour guin
E ia d'en davarn bep mitin
E ia d'an davarn .. vitin mat
E za d'er ger noz devehat
De gemér er vah d'em filat
Ha de me skarh a di me zad.
Me gemér un aral eüé
Chetu breman pe sort buhé
Chetu breman pe sort buhé
Etre me chareignon ha mé
Pe frintan un dousén üeu
Gué 'n deoc dek ha mem bé deu
Pe lakan un tam kig ér pod
Mem bé en askorn de me lod
De noz a pe dan de gousket
Gué gemer ean rah en oalet
Hag e iar d'eïn hoah . fri tartous
Doh ket koutant, kerh ar er plouz
Groeit vé doh ein goah aveit goah
Me bila lan get mé zreid nuah
Hag a pe dan d'er pardonieu
Karg 'vé me zreid a bikieug
Me hou suplio hoah, o merhied
Guéit eit dein mé choéj hou pried.
Noal Pondi 1902

Jeunes filles quand vous vous mariez
Réfléchissez bien à tous ces garçons
J'ai été belle moi aussi
En pensant à me marier, je disais
Je garde mes trois petites pommes
Pour faire la cour quand viendra l'été
J'avais le choix parmi tous les gars
Le plus beau sera mon mari
Celui qui aura mes trois pommes
Aura un cœur « royal »
Je suis mariée à un buveur de vin
Qui va à la taverne chaque matin
Il va à la taverne de bon matin
Retourne à la maison tard dans la nuit
Il prend son bâton pour me battre
Et me renvoie chez mon père
Je prend un autre aussi
Voici maintenant quelle vie !
Voici maintenant quelle drôle de vie
entre mon grognon et moi
Quand je fais cuire dix œufs
Il en prend dix et j'en ai deux
Quand je mets un peu de viande dans la marmite
Je n'ai que l'os pour ma part.
La nuit quand je vais me coucher
Il prend toute la cheminée
Et il me dit encore : nez punais
Si vous n'êtes pas contente, allez sur la paille
Il me fait pire encore
Et quand je vais aux pardons
Mes pieds sont pleins d'épines
Je vous en supplie encore les filles
Choisissez mieux que moi votre époux.
(Noyal Pontivy 1902).

En diméen

Le mariage.

J.L. Larboulette

Gué-ha-ral a pé oen iou-ank o ia iou o ia ia Da-ri dain-tain é oen oen e ra ra
Gué-ha-ral a pé oen iou-ank Mé 'm boé ur ga-lon fran-che-mant Mé 'm boé ur ga-lon fran-che-mant.

Guéharal a pe oen iouank
O ia iou, o ia ia
Deri daintain é oen oen e ra ra
Guéharal a pe oen iouank
Mé'm boé ur galon franchement (bis)
Mem boé ur galonig ker gé
Et ur boket ros é mis mé
N'em bé ket hreit me halon beur
Aveit argant nag aveit eur.
Me mes hi hreit aveit nitra
D'un ivour guin, lair é vara
D'ur lair bara, d'un ivour guin
E ia d'en davarn bep mitin
Ean ia d'en davarn mitin mad
E za d'er ger noz devehat
E za d'er ger noz devehat
Pe vé cherrret dorieu é dad
Arriü oes té, keh bambochér
Dalbret e es ol a zañné
Na men dañné m'es ket dalbret
Na me inour m'es ket kollet
D'an lavarnour e mes ean hreit
Aveit er guin e mes ivet
Me chonjé pe ven dimézet
N'em bé ket greit labour erbet
(Kamer) hoari, torrein keneu
Ha goalein guen men dornigeu
Mes breman a houian erhad
E vo red d'eïn mé labourat
E vo red d'eïn mé labourat
Hag andur oah mar a vahad
Merchet é étal men gué
James mam gaer ne gar goué
James mam gaer ne gar goué
Bugalé er ral el he ré
Tri sort kig vé lakeit ér pot
En askorn em bé de me lod
Ha hoah é kavehen erhad
Pe ven lausket en ti d'er rignat
Groeit e vé d'eïn goah eit d'ur hi
Boutet ven er mez ag en ti
Greit e vé d'eïn goah aveit goah
Pliat er lan get me zreid nuah.

Autrefois quand j'étais jeune
J'avais un cœur « franchement »
J'avais un cœur aussi gai
Qu'une rose au mois de mai
Je n'aurais donné mon pauvre cœur
Ni pour de l'argent ni pour de l'or
Je l'ai donné pour rien
A un buveur de vin, voleur de pain
A un voleur de pain, à un buveur de vin
Qui va à la taverne chaque matin
Il va à la taverne de bon matin
Rentre à la maison tard dans la nuit
Il rentre à la maison tard dans la nuit
Quand les portes de son père sont fermées
Pauvre bambocheur, te voici arrivé
Tu as mangé tout ton argent
Je n'ai pas mangé mon bien
Et je n'ai pas perdu mon honneur
Au tavernier je l'ai donné
Pour le vin que j'ai bu.
Je pensais qu'une fois marié
Que je n'aurais plus à travailler.
Changer de jeu, casser des noix
Et laver, toutes blanches, mes petites mains
Mais maintenant, je sais tout à fait
Qu'il me faudra travailler
Et endurer encore plus d'une bastonnade
Il est marqué près de mon lit
Jamais une belle-mère n'aime sa bru
Jamais une belle-mère n'aime sa bru
Les enfants des autres comme les siens
Trois sortes de viandes sont mises à cuire
Les os, voilà ma part
Et en plus je trouverais ça bien
Si on me le laissait ronger à la maison
On me traite pire qu'un chien
On me fiche dehors de la maison
On me traite de pire en pire
Je dois piller l'ajonc pieds nus.

GARGOUL

dessins : Le Moigne
scénario : La Herverie

an hep a stanko o zoull



CELUI QUI BOUCHERA LEUR TROU

hag ar re a glasko komprenn



ET CEUX QUI CHERCHERONT À COMPRENDRE

a vo lazhet gant ar gargoul



SERONT TUÉS PAR LES GARGUILLES

vo torret ha jrailhet o penn



LEUR TÊTE SERA CASSÉE ET DÉCHIRÉE

Le sacristain termine de chanter la gwerz de Trégornec où s'explique la malédiction des gargouilles...



SACRÉE HISTOIRE, HEIN?
ET ELLE EST VRAIE!

yeched mat!



PEU APRÈS...

Bon, il est temps de
casser la croûte.
J'espère que
le frangin de
Laure-Sophie n'est
pas arrivé, je lui
ai donné
rendez-vous
ici.



Tu y crois toi, à
la malédiction
du fonds des âges?



Il doit bien y
avoir quelque chose
non?



Liste des professeurs et des constructeurs de harpe celtique

L'★, indique ceux qui sont adhérents à la fédération.

- ★ Aschard Bernadette, Seyfferstrass 51 7000 Stuggard 1 RFA.
- ★ Auffret Anne, Gwarem Baler, 22160 Bulat-Pestivien.
- ★ Baronnet Brigitte, le gros bouc, 44520 Maezon (Moisdon la Rivière).
- ★ Battistini-Guilcher Rozenn, 86, rue Gustave Flaubert, 45100 Orléans.
- ★ Blaise Christine, 5 staeed Commandant Avril, 29000, Kemper.
- ★ Bouchaud Dominig, 22, stread Jean Rameau, 29000, Kemper.
- ★ Bouchaud Marie-Magdeleine, 17 stread Voltaire, 44000, Naoned.
- ★ Buffandeau-Maingour Madalen, 10, leur-grenn (square) Louis Jouvet, 22000, Sant-Brieg.
- ★ Butor Irène, 34, rue de Naut, 1707 Genève, Suisse.
- ★ Caens-Adloff Christine, rue de l'église 25220, Vaire Acier.
- ★ Cardon-Labossière, Brigitte, le Hanviz, 14, rue champs roche 38240 Meylau.
- ★ Champenois Anne, 55 stread Félibien, 44000 Noaoned.
- ★ Chaylade Annie, 34 stread Zacharie Roussin, 35000, Roazhon.
- ★ Chenut Régis, 12, rue des roses, Daunendorf, 67350 Pfaffenhoffen.
- ★ Curnow Jill Po Box 70, Dural NSW 2158, Australie.
- ★ Delcourt Patrice 50150 Beauficel.
- ★ De Preissac Catherine, 56, rue de la ponnerye, 37000, Tours.
- ★ Esposito Colette, rue Jacques d'Welles, 33800 Bordeaux.
- ★ Fenninger Hélène, 4, rue des Ducs d'Alsace, 67500 Haguenau.
- ★ Fleischmann Ch, 16 chemin de la bergerie, 1800 Vevey (Suisse).
- ★ Fontan-Binoche Elisabeth, 3 avenue Daire la Madone, 06230 Villefranche sur Mer.
- ★ Frédéric Michel, Les Hauts de St Michel, Bt Arbois, Apt 254, 27000 Evreux.
- ★ Gabas Nathalie, Cercle musical de Bourg l'Evêque 35000, Roazhon.
- ★ Gantes-vogt Véronique, 6, impasse St Pierre, 28000 Chartres.
- ★ Glattener Annie, 120, avenue de Wagram, 75017 Paris.
- ★ Godard Hélène, 78 boulevard Malfreyt, 63000, Clermont-Ferrand.
- ★ Harrigan Katie, Firthvale, The golf course, Girvan, Ayrshire, Ecosse.
- ★ Hascoët François, 23 stread ar Prad, 29000 Kemper.
- ★ Hely Mona, « Ar c'hap », 29213, Plougastell.
- ★ Isambert-Chamard-Bois Muriel, 16, stread amiral Nicol, 29200 Brest.
- ★ Jaffrenou Norey, Lande Guervelo, Plescop 56.
- ★ Jamin Florence, le petit Monthelon, 35690, Azignec.
- ★ Johann-Thierry Française, 38, Bd de la République 92210 Saint-Cloud.

- ★ Larc'hanteg Mariannig, 2 rue de Ploemeur, 56260 Larmor-Plage.
- ★ Le Bris Lydia, 39 stread François Albert, Enez Beaulieu 44000 Naoned.
- ★ Le Hir Claire, Tréléed, Yvignac, 22350 Kaon (Caulnes).
- ★ Lesouef Anne, 32, stread Zacharie Roussin, 35000 Roazhon.
- ★ Le Visage Française, 30 stread Dullicouët, 56100 an Oriant.
- ★ Le Sec'h Armel, 5, rue du Chauset, 63122 Ceyrat.
- ★ Loarer-Gaffet Gwenn, 2 stread Jean-Michel Caradec, 29200 Brest.
- ★ Manceau Florence, 27, rue Félix Faure, 92700.
- ★ Martin Marie-Hélène, 3 stread George Sand, 29200, Brest.
- ★ Marsilli Kathy, 59 stread Foch, 22430, Ergué ar Mor.
- Mégevand Denise, 62, rue Meslay, 75003, Paris.
- ★ Nguyen Catherine, Le bois des dons, rue de Garambeau 44240, Treillères.
- ★ Ni She O Tuama Roisin, 40 bi an Bhiomh Bhain, Cluath sleach, Baile atha cliath 14 Eire.
- ★ Noblet Soazig, La Commanderie, Brélevenez, 22300, Lannuon.
- ★ Noël Sylvie, 34 rue du Marjole, 69540 Irigny.
- ★ Payen-Moat Nicole, 7 A rue du fort Chavreuse 10000 Troyes.
- ★ Sylvie Hélène, 6, rue des frères Rousse, 95780 La Roche-Guyon.
- ★ Stout Rosemary, 4643 Lawnview street, Jacksonville Fl, 32205, USA.
- ★ Taupinard Lise, 31, rue du terrage, Paris 75010, ou 5 chemin Mantandoux 63122 Ceyrat.
- ★ Tonnot Française, 3 allée Alfred Sisley, 26500 Bourg-Lès-Valence.
- ★ Woods Sylvia Po box 29521 Los Angeles Ca 90029 USA.

Signalez-nous le nom et l'adresse des professeurs que vous connaissez, une deuxième liste paraîtra dans un prochain numéro.

Liste des constructeurs de harpe celtique.

- Bradbridge William, 02210, Latilly.
- Baillé Robert-Louis, 28, rue Serjane 75011, Paris.
- Daniélo Yann, Bouzillé 49530 Liré.
- Dougan Robert, 138, Loshview drive, Milleestow Glasgow G.B.
- Garnier Joël, (Camac), La Richerais 44850 Monzeil.
- Gas Léo, Kerbiget, Brec'h 56400 An Alré.
- Jaffrenou Gildas, Ker Anna, Ploëren.
- Martin Luthier, 86, Bd Raspail, 75006, Paris.
- Paris Daniel, 2 stread Ducouëdic, 29200 Brest.
- Le Roux Claude, Ploisi 22200 Gwengamp.
- Pilgrim Harps Stanted House, Tilburstow Road, South Godstone Surrey RH9 GB.
- Salvi France, 45, rue de la Boëtte, 75008 Paris.
- Budin Magdeleine et Didier, Le magasin de la Harpe, 17 av. Carnot, 75017 Paris.

Skingomz-Radio.

Aux lecteurs du Sud Finistère.

François Hascoët nous informe qu'il fait partie d'une équipe qui anime l'émission « Lusk an Noz » (le balancement de la nuit) sur Radio Cap 90.1 mhz, tous les vendredis de 19h30 à 21h. C'est une émission qui essaie de faire découvrir les aspects multiples de notre culture bretonne avec de larges détours sur le Cap Sizun, le pays Penn Sardin, le Porzay, les frontières du pays Glazig et de la Bigoudennie. Culture bretonne du passé, du présent mais surtout de l'avenir. Des disques dédiés, une rubrique onomastique et toponymique, de la musique celtique et bretonne en particulier, de l'histoire de Bretagne et locale, de la poésie mais aussi des informations sur les diques, revues, livres, recueils divers, de même que des interviews d'artistes, d'artisans, de musiciens, de conteurs, des débats etc... Tout cela sans oublier la langue bretonne. En effet, le vœu le plus cher de l'équipe, est d'arriver progressivement à un bilinguisme équilibré.

Diwan vient de constituer un groupe de travail pour la **préparation du secondaire**.

Le groupe est réparti par domaine d'enseignement : sciences naturelles, breton, anglais, français, histoire/géographie, informatique, maths, physique/EMT, sports.

Nous faisons un très large appel aux personnes compétentes dans ces domaines afin d'enrichir la réflexion et d'assurer la préparation des outils pédagogiques. Tous renseignements : Diwan, bourg de Tréglonou, 29214 Lannilis, tel : 98 04 05 42.

Daniel Thénaday informe les organisateurs potentiels de spectacles, qu'il est le contact du groupe **Gwerz** qui fait beaucoup parler de lui en ce moment ainsi que du groupe **Kornog**. Par contre les fest-deiz du dimanche sont suspendus jusqu'à l'automne.

Daniel et Mireille Thénaday, café-animation « Ar Seizh Aval » Confort Berhel, 22140 Bégard, Tel : 96 35 80 64.

Le groupe « Tammies » nous informe de son nouveau n° de téléphone : 99 91 96 69.

Rectificatif

Un certain nombre d'erreurs se sont glissées à notre insu dans les ns 58 et 59 de M.B. Nous tenons à remercier Jori Betz, qui vient de publier un excellent recueil de chansons vannetaises, de bien avoir voulu nous les signaler.

A propos de la chanson « Mem bou-lomg », recueillie par l'abbé Jean-Marie Larboulette, nous avons tenu compte de deux versions (V1 et V2) notées par le collecteur. Ces deux versions ne diffèrent pas beaucoup : **ur podig pri** (V1 au lieu de **ur pod pri** (V2) **couplet 1 avelit omb** (V1) au lieu de **ait omb** (V2), au couplet 10, ce qui a pu nous faire écrire que l'orthographe du collecteur était irrégulière. De plus, il fallait lire au couplet 10, « Mar o ues deu hùls, ni lei pe gareth » (**si vous avez deux lits, nous irons quand vous voudrez**), et au couplet 11 :

— Chetu maru er boulim ha lakeit d'omb en doar
— Oulet, oulet bremen en neb en des glahar.

(Voici que le bonhomme est mort et que nous l'avons enterré, que celui qui a de la peine pleure maintenant).

Au couplet 15 :
— Ni lakeit soñnerion de son ar e voleu... (Nous ferons jouer les sonneurs sur ses boyaux).

Par ailleurs la troisième musique de la page 14 a été recopiée par Alam Le Noach d'après les notes de J.M. Larboulette.

Dans le n° 59, Jori traduit « Er waskedenn » par « l'ombre plutôt que par l'abri ».

Et enfin, la phrase (dans querelles de clochers) « Kerhet de Landonbrag de soñnein kreiste g'ur vré » doit se substituer à « Kerhet de Landonbrag de soñnein kreiste g'ur vrech », elle signifie : **Allez à Langonbrac'h sonner midi avec une machine à broyer le chanvre**. Peut-être parce qu'autrefois, il n'y avait pas de cloche dans la chapelle ?

Dans l'article, meuniers et moulins, une erreur de retranscription, décelée par Jude Paboull cette fois, fait naître Vedig an Evel, la femme de Loeiz Herneu, près de l'Elle, alors qu'il s'agit bien sûr de l'Ével. **Trugarez dezhe o daou!**

Toujours concernant le dossier sur les moulins, Ifrig Troadeg qui est Trégorrois nous fait savoir que tous les moulins n'étaient pas utilisés pour moudre du grain, beaucoup servaient aussi à broyer du lin. Ainsi sur l'avant-dernière carte du dossier, il en voit une grosse meule, il ne s'agit pas de céréales mais de lin.

Dernière précision, la chanson « Ar vestrez baour » publiée dans le dernier numéro a été collectée par Jean Le Clerc de La Herverie à Pont du Château en 1979.

Stages :

Formation de formateurs en accordéon diatonique, avec Alain Pennec et Yann Dour : **binlou**, **cornemuse** avec Patrick Molard et Jean-Luc le Moign, **bombarde** avec Philippe Janvier et Josig Allet.

Dans ce même stage grâce aux **luthiers** présents : Gilbert Hervieux et Olivier Glet fabricants d'instruments ; Daniel le Noan **facteur d'anches** (plus de 100 000 commercialisées en 10 ans) et Georges Bothua **facteur d'anches de bourdon** et d'instruments personnalisés ; les stagiaires sauront tout sur les réglages, perçes, anches, tout ce que l'on doit savoir quand on est bon musicien mais que la méconnaissance des réglages efficaces etc... empêchent d'accéder au stade supérieur.

Il a lieu le jeudi de l'Ascension 8 mai et le vendredi 9 mai à Loudéac. Le prix pour la partie pédagogique est de 250 francs. Possibilité de repas et d'hébergement si inscription rapide à : D.A.F. 22, 8 rue de l'Yser 22200 Guingamp. Tel : 96 21 35 82.

Ce stage est organisé avec la participation de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Côtes du Nord.

Le **jeudi 8 mai fest noz** avec Tammles, les chantons d'Louis et les sonneurs du stage.

Deuxième rencontre des harpeurs et vieillards de Bretagne dans le cadre du Festival de Cornouaille du 20 au 26 juillet 1986.

Stage de vielle à roue avec Jean-Pierre Lécuyer.

Stage de harpe celtique avec Hélène Sylvie et Janet Harbison, sous la direction de Dominig Bouchaud.
Coût du stage (harpe ou vielle) : 1150 francs à partir de 18 ans en internat ; 800 francs en externat. Renseignements et inscription auprès de François Hascoët, 23 strada ar Prat 29000 Kemper. Pg : 98 55 27 19 ; 98 92 18 18, (travail).

Staj-hañv Ar Falz-Skol Vreizh. Dalc'het 'vo 18ved Kendalc'h stud e brezhoneg eus ar sul 24 a viz eost (18 eur) betek ar sadorn 30 a viz eost (14 eur) 1986 e Oaled Diwan, Bourk Treglounou, 29214 Lannilis. Pg : 98 04 05 42, pe Mamer Trouzillit Treglounou, Pg : 98 04 01 20.

Stage d'initiation à la culture et à la civilisation bretonne.

Du lundi 9 juin au vendredi 13 juin à Oaled Diwan Treglounou, 29214 Lannilis.

— Lundi 9 : L'Armorique, l'arrivée des premiers Bretons ; Toponymie et onomastique.

— Mardi 10 : Histoire de la Bretagne, de la langue bretonne, de la littérature, du patrimoine culturel, (participation de Dastum, montage débat de 2 à 3 heures).

— Mercredi 11 : L'économie, la société bretonne et leur évolution.

— Jeudi 12 : La culture bretonne aujourd'hui. Le mouvement culturel breton.

— Vendredi 13 : Visite de monuments architecturaux, visite de l'exposition à l'Abbaye de Daoulas, sur l'art celtique (sous réserve).
Ce stage est organisé par S.T.U.-M.I., fédération d'associations culturelles pour la formation continue. Son prix est de 1900 francs au titre de la formation continue et de 900 francs à titre individuel. Frais de repas et d'hébergement en sus.

Ti ar Yaouankiz, 22, rue Delambre, 75014 Paris est la M.J.C. des Bretons émigrés à Paris. Ses activités sont principalement axées sur la langue, l'histoire, la musique de Bretagne et des pays celtiques.

Le mercredi soir à partir de 19 h, **cours de langue bretonne**, de trois niveaux différents, allant de l'apprentissage minimum à l'étude des œuvres essentielles de la littérature et l'étude des différents dialectes.

Le même soir : **Etude de l'histoire** celtique et bretonne depuis les origines, sous toutes ses formes : art, civilisation, mythologie etc...

Des cours de harpe celtique sont aussi donnés, par un harpeur traditionnel pour tous niveaux.

Et bien sûr Ti ar Yaouankiz, c'est aussi l'accueil des Bretons à Paris (c'est tout près de la gare Montparnasse), l'organisation de soirées musicales, de conférences etc...

Ce n'est pas une nouvelle association, elle ne fait pas de bruit mais existe depuis plus de vingt ans.

Un rendez-vous pour le mercredi après 19 h : Ti ar Yaouankiz, 22 rue Delambre, Paris.

Le Centre Régional pour la Chanson en Bretagne.

1, rue Louis et René moine, B.P. 612, 35007 Rennes cédex, tel : 99 53 78 55, organise deux stages :

« **La journée du chanteur** » et « **Formation de l'animateur - Chanson** ». Ces deux stages sont composés de nombreux ateliers. Pour tous renseignements, s'adresser au C.R.C.B. de Rennes.

Ar skol vrezoneg, al leur nevez, organisent un stage intensif de breton selon la méthode Le Du. Le Berre éditée par l'U.B.O. pour débutants et moyens. Un stage a lieu à Quimper du 30 juin au 5 juillet et un autre à Brest du 25 au 29 août.

Entre à Al Leur Nevez, 5, rue du commandant Avril 29000 Quimper ou à Ar Skol Vrezoneg, 40, rue de la République, 29200 Brest. Tel : 98 80 49 70 ou 98 44 49 42 ou 98 44 22 04.

Comme tous les ans depuis très longtemps, **l'Université de Haute Bretagne Rennes II**, organise des stages intensifs de breton. Ces différents stages se déroulent selon la technique du « **Crash-course** », mise au point à l'U.H.B. et sont placés sous la responsabilité de Per Denez.

Les cours sont organisés en petits groupes homogènes, à raison de huit heures par jours, avec des enseignants entraînés à cette méthode intensive d'acquisition des langues. Tous les niveaux sont admis, depuis le débutant total jusqu'au niveau le plus avancé.

Le crash-course du lundi 30 juin au matin au 5 juillet à midi aura lieu à l'Université de Haute Bretagne à Rennes. Le coût en est de 600 francs.

Informations et inscription : Service de formation continue et d'éducation permanente, U.H.B. 6 avenue Gaston Berger 35043 Rennes Cédex. Tel : 99 59 04 40 ou 99 54 99 55, poste 1912.

Un autre stage a lieu à **Lorient** dans le cadre de l'**Université d'été**, la semaine qui précède le festival interceltique : du **lundi 4 août au samedi 9 août**.

Renseignements et inscription auprès de : M. Floc'h (stage de breton), institut consulaire, 6 rue de Kerguelen, 56100 Lorient. Tel : 97 64 37 80.

Concours.



Saint-Malo, Maison pour tous, S.M.A.C., place Bouvet 35400. Tel : 99 81 62 61.

Dans le cadre d'une semaine organisée autour de la culture bretonne en général, avec des expositions, un championnat de lutte bretonne, un championnat de bagadou, une soirée contes et chansons etc... aura lieu le 18 mai, le quatrième concours de musique bretonne.

Concours de violon, binlou-bombarde, braz-bombarde, soliste kozh, soliste braz, soliste diatonique, soliste veuze, duo de bombarde (suite libre de 10 minutes, selon le principe de Kan Ha Diskan).

Pour chaque catégorie, il est demandé de jouer une mélodie, une marche et une suite de danses (région libre). Huit mille francs de prix sont attribués à ce concours. Les inscriptions seront prises à la Maison pour tous jusqu'au 10 mai.

Pendant la prestation des sonneurs, une nouveauté cette année : un concours de danseurs de Plinn, rond de Loudéac, idée. Un jury de « spécialités es danses », aura l'honneur de remettre un prix aux deux meilleurs danseurs. S'inscrire dès maintenant. Ce qu'il faut savoir en plus sur la M.P.T. de Saint-Malo. Le mercredi de 18 h 30 à 20 h : danses bretonnes.

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi, **cours de musique** : cornemuse,

bombarde, flûte traversière, Tin-Whistle, pour adultes et enfants. Renseignements et inscription, une seule adresse : Maison pour tous, place Bouvet Saint-Malo. Tel : 99 81 62 61.

A Saint-Malo, les 16 et 17 juillet, au théâtre Ballade, chapelle du Rocher.

ateliers de Harpe celtique avec Myrdhin : **danses bretonnes** avec Pol Huellou ; **bodhran** avec Hopi ; **whistle** avec Pol Huellou. L'inscription de 300 francs, donne droit à l'entrée gratuite au concert du 17 juillet. L'hébergement et la nourriture sont à la charge du stagiaire. Chaque atelier dure environ deux heures par jour.

Inscription à : An Deleñ dir, Argwenon, Le Guildo, 22130 Créhen.

Le Centre breton d'art populaire organise avec ses élèves et anciens élèves, **deux concerts** chacun suivi d'un fest noz. Le samedi 17 mai, salle polyvalente de Plouguin à 20 H 45. Le vendredi 23 mai, salle des conférences à l'hôtel de ville de Brest à 20 H 45.

Programme des concerts :

— Groupe cornemuses-bombarde ;
— Harpe celtique, flûtes et violons ;
— Kanerien Langazel ;
— L'atelier de danse Chorégraphie

— Cornemuse solo ;
— Ensemble de violons. Le fest-noz sera animé par Erwan Tanguy et Raymons Le Lann ; les enseignants et les élèves du Centre.

Prix des entrées : 20 francs pour les adultes et 10 francs pour les enfants de moins de 12 ans.

L'Assemblée de la Bouëze, du nom de l'accordéon diatonique en pays gallo, dressera ses tréteaux pour sa septième édition, les 5, 6 et 7 juin, dans l'enceinte du château de Fougères ainsi que dans les rues avoisinantes. L'Assemblée rassemble des musiciens de tous âges jouant du diatonique mais aussi du violon, de la vielle et de la clarinette. Dix scènes sont nécessaires mais en réalité les musiciens s'installent partout. Cette fête est aussi un rendez-vous avec le conte, le théâtre, le cinéma, la lutte et les autres sports bretons, les expositions...

Pour tous renseignements : La Bouëze, La Martinais, Gosné, 35140, Saint Aubin du Cormier.



Les trois annonces suivantes nous sont parvenues alors que le n° d'avril était à l'imprimerie, nous les donnons à titre d'information.

1 - Le centre de formation de musiciens intervenant à l'école (C.F.M.I.), créé à l'initiative de plusieurs ministères ainsi que de différentes instances régionales, propose une formation sanctionnée par un diplôme. Cette formation s'étale sur deux ans et comporte un volume total de 1500 heures avec une option « Musiques et danses traditionnelles ».

Le recrutement s'effectue :

- sur dossier de pré-inscription à retirer au centre ;
- sur tests d'aptitudes et de connaissances, suivis d'un entretien avec le jury.

L'étudiant inscrit au centre peut bénéficier des mêmes avantages que tout étudiant de second cycle (bourses, restaurants, logements universitaires).

Les dossiers de pré-inscription sont à retirer à l'Ecole normale, 104, Bd de la Duchesse Anne, 35042 Rennes cédex. Tel : 99 38 63 25.

2 - Le ministère de la culture et de la communication a créé un **certificat d'aptitude aux fonctions de professeur-chef de département de musiques traditionnelles** destiné à pourvoir les postes de responsables de nouveaux départements de musiques traditionnelles dans les écoles

nationales de musique et conservatoires nationaux de région.

En vue des épreuves qui se dérouleront en fin du premier trimestre 1987, la direction de la musique et de la danse met en place une préparation réservée aux personnes remplissant les conditions pour se présenter aux épreuves du certificat d'aptitude à savoir : « avoir une médaille d'or d'un conservatoire national de région ou école nationale de musique ou un prix d'un conservatoire national de musique, ou à défaut, produire des attestations de personnalités du monde musical. **En ce qui concerne la musique traditionnelle, ces attestations devront émaner d'institutions ou de personnes compétentes dans le domaine des musiques traditionnelles.**

Les candidats désirant s'inscrire à cette formation seront sélectionnés sur la base d'un dossier comprenant :

- Un curriculum vitae détaillé ;
- Une fiche d'état civil ou la photocopie de la carte d'identité ;
- Une photocopie de diplômes ou deux attestations émanant de personnes compétentes ;
- Un exposé faisant état de l'expérience du candidat et/ou de ses travaux de recherche.

Le dossier devra être déposé **complet**, avant le 30 avril 1986 ! à la direction de la musique et de la danse, bureau de la formation et de l'enseignement, 53 rue Saint-Dominique, 75007 Paris. Les candidats dont les dossiers

auront été retenus subiront l'épreuve de sélection complémentaire les 2 et 3 juin comportant l'exécution d'une courte pièce instrumentale de tradition orale ou du répertoire de la musique écrite, au choix du candidat, ainsi qu'un entretien avec le jury. Le prix de cette préparation est de 600 francs.

Cette préparation n'est pas une obligation pour se présenter aux épreuves du certificat d'aptitude.

3 - Le département de musique, danses et chants traditionnels, conservatoire de musique, danses et chants traditionnels de Lorient, financé par la direction de la musique et de la danse, propose une formation de haut niveau aux musiciens, chanteurs, et danseurs qui désirent se perfectionner dans les domaines de l'animation, de la formation, de la création.

Les dossiers d'inscription sont à remettre à Monsieur Briak Loyant, directeur, pour le mois de juin. Ils doivent comprendre :

- Une note de motivations ;
- Un curriculum vitae faisant apparaître les compétences musicales du candidat.

Si le nombre de candidats s'avérait important, une première sélection, sur dossiers pourraient avoir lieu. Les épreuves de sélection auront lieu au mois de septembre.

Les dossiers d'inscription sont à faire parvenir à Briak Loyant, Soye, 56270 Plœmeur. Tel : 97 82 32 08.

Carte postale valable jusqu'au 30 juin 1986



MODAL F.A.M.T., 435, rue de l'Écluse, 62350 ROBECCQ

Je désire m'abonner à MODAL

au prix exceptionnel de _____ F pour 4 numéros à partir du n° _____ 120 F

Etranger _____ F 160 F

Je joins la somme de _____ F à l'ordre de MODAL F.A.M.T.

par chèque bancaire par CCP par mandat

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Profession : _____

Abonnement

Je m'abonne à « Musique Bretonne » au prix de 100 F. les 11 Nos, à compter du N.°

Nom, prénom.....

Adresse.....

(Pour nos statistiques et routage, merci de cocher la rubrique qui vous concerne)

- Sonneur
- Chanteur trad.
- Dastum
- Musicien trad.
- Divers
- École, Bagad

Articles et opinions sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Directeur de Publication et rédaction : Jean Le Clerc de la Herverie

DASTUM 36 rue de Moncontour, BP 164, 22604 Loudéac Cedex. Tel : 96 28 95 48

Dépôt légal : 1er trimestre 1986

Imprimerie St Michel, 22000 St Brieuc, N d'impression

ISSN 9241-3663 Commission paritaire N62475